



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilatérales Suisse - Union européenne Le Grand Conseil vaudois en faveur des accords

Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité, le 8 mars 2000, une résolution soutenant les Accords bilatéraux et enjoignant la population vaudoise à les ratifier lors de la votation du 21 mai 2000.

Présentée conjointement par la Commission permanente des affaires extérieures et le Groupe des affaires européennes et transfrontalières du Grand Conseil, cette résolution précise que les Accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne apportent aux habitants de nombreux avantages, décrits dans la résolution en annexe.

Après avoir approuvé la position favorable du Conseil d'Etat sur ces Accords, le Grand Conseil confirme ainsi son souhait de les voir accepter lors de la votation du 21 mai prochain.

Pour des informations complémentaires:

M. le Député Charles-Pascal Ghiringhelli, Président de la Commission permanente des affaires extérieures du Grand Conseil vaudois, tél. prof. 024/466.12.12

M. le Député Dominique Kohli, Président du Groupe des affaires européennes et transfrontalières du Grand Conseil vaudois, tél. prof. 024/463.02.92

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2000

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Affaires eu